

VALEUR ECONOMIQUE DES AIRES PROTEGEES

Le premier forum sur la comptabilité écologique et le capital naturel à Madagascar



(C) FAPBM

La FAPBM a participé au premier forum sur la Comptabilisation et sur l'Évaluation Économique du Capital Naturel, par le biais de son responsable Suivi Evaluation, Serge Ratsirahonana. Organisé par WWF Madagascar et le Programme USAID Hay Tao, sous le haut patronage du MEDD, celui-ci s'est tenu à Antananarivo les 18 et 19 Mars 2021. Des acteurs issus des ministères de l'Énergie et des Mines (MEM), de l'Économie et des Finances (MEF), de l'Enseignement Supérieur et des Recherches (MinSuprES), des acteurs locaux et étrangers de l'Environnement, du Développement Durable et du secteur privé ont répondu présent. L'objectif de WWF d'en faire un forum multisectoriel a ainsi été atteint.

Six (6) sessions ont articulé le forum :

1. L'état des lieux ;
2. La comptabilisation et évaluation du capital naturel ;
3. Le capital naturel et les services écosystémiques ;

4. Le capital naturel et leur utilisation durable ;
5. Le capital naturel et l'implication du secteur privé ;
6. Autres panels sur la durabilité du capital naturel.

À l'issue du forum, une plateforme pour la mise en œuvre et le suivi des résolutions a été mise en place. Mme la Ministre de l'Environnement et du développement durable a officiellement clôturé le forum en appelant à un effort collectif, soulignant que la réussite commune n'est pas l'agrégation des réussites individuelles.

Pré-forum : formation sur l'évaluation du Capital Naturel

Ce forum a été précédé par 2 journées de formation (16 et 17 Mars) sur l'évaluation du Capital Naturel (NCV) et sa valorisation (NCA), destinées aux techniciens et scientifiques des parties prenantes dans le domaine de la conservation, du développement durable et du secteur privé. Les thèmes abordés ont été :

1. La présentation de l'outil CECN (comptabilité écosystémique du Capital Naturel)
2. Le contexte guide du NCV (Natural Capital Valuation)
3. L'évaluation et les prises de décisions (C3EDM) :
4. La présentation générale de l'initiative Science-Based Targets for Nature.

L'intégralité du forum à visionner ici :

Jour 1 : <https://fb.watch/4phyXe85xE/>

Jour 2 : <https://fb.watch/4phBoq7t9S/>

Le capital naturel et les services écosystémiques

La session 3 sur le capital naturel et les services écosystémiques a été présidée par Alain Liva Raharijaona, Directeur Exécutif de la FAPBM. La session a abordé la valorisation économique des aires protégées à travers la bonne gouvernance (MNP), l'évaluation économique des services écosystémiques de Makira-Masodala (WCS) et les valeurs économiques des aires protégées (FAPBM).

La FAPBM a présenté, les résultats préliminaires d'une étude sur la valeur économique des aires protégées. Véritable plaidoyer pour l'intégration des aires protégées au Capital Naturel national, les premiers chiffres ont pondéré la contribution des services tels que l'eau, la séquestration carbone, le tourisme et l'énergie. Les exemples des aires protégées Mahavavy-Kinkony, Antrema, Ankarafantsika, Ranomafana et Andasibe ont été soulignés.

AP AGNALAZAHA

Mission de suivi-évaluation à Agnalazaha du 22 au 28 Février 2021



© FAPBM

Une mission de suivi-évaluation de la FAPBM a eu lieu à Agnalazaha, gérée par Missouri Botanical Garden, MBG, au mois de Février 2021. Il s'agissait de la 2^{ème} mission de la FAPBM à Agnalazaha depuis le financement de cette NAP (Nouvelle Aire Protégée) en 2020. La 1^{ère} ayant été une mission de Due Diligence en 2019 avant la mise en place du financement Offset de QMM.

Cette année, la mission a été organisée conjointement avec QMM. L'équipe de la FAPBM comprenait le responsable Suivi Evaluation, le responsable Audit interne, le Grants officer et la responsable Communication et plaidoyer.

L'objectif de la mission était de faire le suivi des activités et des réalisations sur site, suivant le plan d'exécution de la convention de financement, de voir la mise en œuvre des mesures de minimisation et de compensation des impacts sur la conservation de la biodiversité, et de suivre les indicateurs (QH-qualité hectare et DU- Indice de Distribution) caractéristiques des financements offset.

Des visites des sites (forêts littorales et communautés locales) ont donc été effectuées. Selon les constatations, les forêts littorales ont subi une augmentation du nombre de points de feu 2020, particulièrement durant la période d'urgence sanitaire. La restauration écologique semble présenter des difficultés, étant donné le faible taux de survie des arbustes (10 %).

À la rencontre des communautés, l'équipe a observé que les changements et les impacts des activités de développement sur le bien-être des bénéficiaires ne sont pas encore visibles. Les activités mises en place en 2020 ont, par exemple, été délaissées par les bénéficiaires dans un site. La FAPBM encourage continuellement les gestionnaires à réaliser des études d'opportunités en vue d'une meilleure efficacité des activités compensatrices.

Fenêtre sur l'association Vaiavy tsy tambo (Agnalazaha)

Les coups de pilon se suivent et se ressemblent. Une jeune fille, haut comme trois pommes, pile une botte de mahampy. Plante sauvage présente dans l'AP d'Agnalazaha, le mahampy est la matière première nécessaire au tissage de nattes, sacs, chapeaux et autres objets artisanaux dans cette région du sud. La vannerie est un héritage ancestral des femmes de la région de Manakara, et fait l'honneur des familles Antesaka.

Afin de limiter les intrusions dans les parcs, MBG, le gestionnaire de l'aire protégée, a encouragé les familles à cultiver le mahampy dans leurs champs. Cela a doublement servi les objectifs de sécurisation des matières premières et de conservation de l'aire protégée. MBG a par la suite offert des formations à l'association des vanneuses, Vaiavy tsy tambo, au sein de laquelle les femmes se sont regroupées. Elles ont pu ainsi perfectionner leur art, diversifier les produits, et proposer une gamme de qualité pour le marché international. Dans une logique de chaîne de valeur, MBG a mis en relation l'association avec l'organisation Blessing Basket, qui distribue et revend les articles aux Etats-Unis.

Le tissage de mahampy a grandement contribué à l'émancipation des femmes d'Agnalazaha. En participant de manière significative aux revenus des ménages, elles ont petit à petit acquis le droit d'émettre leur avis et de prendre part aux décisions. Les femmes peuvent gagner jusqu'à 600 000 MGA par commande sachant que 2 containers par an sont envoyés aux États-Unis. Cet apport supplémentaire de la femme dans le revenu du ménage est un facteur important dans la réduction de la déforestation dans les aires protégées. La culture sur brûlis et la vente de bois de chauffe ont ainsi diminué. L'association Vaiavy tsy tambo compte aujourd'hui près de 250 membres. Elles poursuivent leurs efforts pour développer leur clientèle. Et elles recherchent également des alternatives pour le cuir et la teinture, pour lesquelles elles doivent souvent s'approvisionner à Antananarivo.

Contact de l'AP d'Agnalazaha : fidy.ratovoson@mobot.mg



© MBG/Agnalazaha

© FAPBM

CHANGEMENT CLIMATIQUE

La FAPBM mobilisée pour le Fonds Vert pour le Climat (FVC)



(C) Getty Images / Forêts de Madagascar

Étant une nation insulaire, Madagascar est exposé à de fortes perturbations climatiques. Les aires protégées sont les meilleurs moyens d'adaptation et d'atténuation des impacts du changement climatique. C'est notamment le cas des aires protégées du littoral ouest et nord-est (Loky Manambato, Antrema, Baie de Baly et CMK, Kirindy Mitea...) qui abritent de grandes étendues de mangroves. Celles-ci offrent une protection contre que la sécheresse, les inondations et les cyclones. Convaincue que les aires protégées sont une solution basée sur la nature, la Fondation s'engage dans la lutte contre le changement climatique.

Soumission à l'appel à manifestation d'intérêt pour le Fonds Vert pour le Climat

La FAPBM a manifesté son intérêt à faire partie des entités accrédités pour le Fonds Vert pour le Climat (FVC). Le FVC appuie les pays en développement à mettre en place des projets pour combattre les effets néfastes du changement climatique. Le BNCCREDD+, en tant qu'agence nationale désignée par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable est en charge de l'évaluation et l'établissement d'une liste restreinte. L'enjeu pour la Fondation est de pouvoir élargir les sources de financement et diversifier ses axes d'intervention au niveau des aires protégées.

Alignement à la politique nationale pour le changement climatique

La Fondation a participé à un atelier organisé par le Bureau National du Changement Climatique et REDD+ (MEDD-BNCCREDD+) et par Conservation International pour présenter le projet CBIT Madagascar, le 2 février 2021 à Antananarivo. Le projet CBIT Madagascar vise le développement et le renforcement de la capacité de Madagascar à mettre en œuvre les éléments de transparence de l'Accord de Paris. Ciblant le secteur Forêts et Biodiversité, la présentation a groupé les

gestionnaires des aires protégées et leurs partenaires techniques et financiers. À l'issue de cet atelier, les acteurs invités devront contribuer à la base de données sur le suivi des résultats des initiatives dans le cadre de la lutte contre le changement climatique. La cohérence de leur politique/stratégie forestière avec la planification nationale de l'adaptation climatique a aussi été encouragée. Les discussions, auxquelles le Responsable des financements, Ranto Randriantsoa, a concouru, permettront à la FAPBM d'ajuster sa politique de changement climatique.

Participation à la consultation nationale en vue de l'élaboration du programme pays pour le Fonds Verts pour le Climat

La FAPBM a participé à une consultation nationale pour l'élaboration d'un programme pays pour Madagascar, préalable à une soumission au Fonds Vert pour le Climat (FVC), organisée à Antananarivo les 18 et 19 mars. Le programme pays structurera les projets et programmes prioritaires de Madagascar en concordance avec les critères d'investissement du FVC ainsi que les priorités nationales. Organisé par le BNCC-REDD+, cet atelier a rassemblé des acteurs multisectoriels pour identifier les priorités nationales destinées à faire face aux effets des changements climatiques. La consultation a permis à la FAPBM de prendre connaissance du mécanisme de financement du FVC, de comprendre les rôles et responsabilités des différents acteurs (AND, entité accréditée, entité de mise en œuvre de projet) et d'analyser les possibilités de financement pour le renforcement de la gestion des aires protégées par le financement du FVC. C'était également une opportunité de communiquer aux participants l'importance des aires protégées dans la lutte contre le changement climatique car elles entrent à la fois dans le processus d'adaptation et d'atténuation tout en assurant la survie des populations locales et même au-delà. Aux côtés des acteurs de l'environnement, la Fondation a été représentée par Ranto Randriantsoa, notre responsable financements.



(C) FAPBM / Forêts de Madagascar

21 Mars 2021 : Journée internationale des forêts



Pour la journée internationale des forêts, une équipe de la FAPBM, dont la responsable audit Evah Ralalarisoa, et la Responsable Communication Roda Operman, ainsi que Rina Rabeony, de Lemurs Portal, ont assisté à la célébration organisée par le MEDD dans la station forestière Ambatofotsy. Au cours d'une cérémonie militaire, la bravoure et les dévouements des agents des Eaux et Forêts ont été mis à l'honneur. Face aux pressions des aires protégées, ces derniers sont souvent mis en danger. Un entretien sylvicole a clôturé la cérémonie, au cours duquel, la Ministre a souligné l'importance de l'élagage et de l'éclaircissement après chaque reboisement.

Plus de 95 000 Ha des forêts naturelles Madagascar sont perdues chaque année, soit un taux de déforestation de 1,1%. Ce taux était à 0,42%* dans les aires protégées financées par la FAPBM en 2019. Reconstituer les surfaces disparues ou dégradées autour ou dans les aires protégées est primordiale pour reconstituer les habitats naturels, et surtout pour que les forêts puissent continuer de fournir les services essentiels à la vie humaine. Les gestionnaires des aires protégées agissent à 2 niveaux dans les aires protégées : le reboisement et la restauration écologique. En 2021, la FAPBM consacre 4% de ses financements dans la restauration écologique.

LEMURS PORTAL: « Good news in bad times », bienvenue Microcebus jonahi



Le film sur la découverte de la nouvelle espèce de lémurien *Microcebus jonahi* a été officiellement présenté le 12 mars 2021, par le GERP. Plusieurs années de recherche ont été nécessaires pour aboutir à cette découverte. L'abnégation et le courage du Pr Jonah Ratsimbazafy ont

fait la différence au cours de cette laborieuse recherche. Les chercheurs ont ainsi décidé à l'unanimité de faire donner son nom à la nouvelle espèce de lémurien, le professeur étant aussi connu comme fervent défenseur et porteur de la voix des lémuriens.

Le *Microcebus jonahi* s'ajoute donc à la famille des Microcèbe, faisant partie des plus petits lémuriens au monde et vivant dans les forêts du Parc national de Mananara Nord. L'identification de cette nouvelle espèce est « une bonne nouvelle en cette période de crise ». Et notamment une lueur d'espoir dans le domaine de la recherche, après la sortie de la mise à jour de la Liste Rouge de l'UICN en 2020 alarmant que 98 % des espèces de lémuriens qui sont en danger de disparition.

Co-fondateur du projet, le Pr Jonah Ratsimbazafy a profité de cette cérémonie pour un appel à soutien du projet Lemurs Portal. Depuis 5 ans, Lemurs Portal met en place une base de données, contribuant significativement à la conservation et la recherche sur les lémuriens. Cet appel a été renforcé par le Directeur exécutif de la FAPBM, Alain Liva Raharijaona : « Il est grand temps. A tous les amoureux de la nature et des lémuriens en particulier, faisons de Madagascar un paradis pour les lémuriens ».

Découvrir les films : <https://fb.watch/4o3tar66Y9>



BENEFICIEZ DE NOS AUTRES INSTRUMENTS DE FINANCEMENT

Pour en savoir plus, contactez-nous

FONDS

D'APPUI AU RENFORCEMENT DE
CAPACITES DES NAP



FONDS

D'INTERVENTION SPECIALE

